

Si hypothétique et l'imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité

Jean-Michel Adam

Volume 25, numéro 1-2, été-automne 1992

La pragmatique : discours et action

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/501002ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/501002ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

La fictionalité a trop souvent été envisagée comme une caractéristique du seul discours littéraire. Considérant la fictionalité comme une potentialité de la grammaire de la langue, l'auteur propose de ne pas séparer pragmatique littéraire et pragmatique de la langue ordinaire. À la lumière d'un corpus diversifié (publicitaire, journalistique, politique et littéraire), il propose une description unifiée des phrases hypothétiques avec, au passage, une réflexion sur certains emplois réputés marginaux de l'imparfait.

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Adam, J.-M. (1992). Si hypothétique et l'imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité. *Études littéraires*, 25(1-2), 147-166.
<https://doi.org/10.7202/501002ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



SI HYPOTHÉTIQUE ET L'IMPARFAIT

UNE APPROCHE LINGUISTIQUE DE LA FICTIONALITÉ

Jean-Michel Adam

Si *Peau d'Âne* m'était conté,
j'y prendrais un plaisir extrême.
La Fontaine, « le Pouvoir des fables »

Une *conjonction* me paraît la chose la plus aiguë qui soit, si on l'utilise, par exemple, pour créer un « trouble de la logique » (comme les tenants de l'art « cinétique » parviennent, en jouant sur de minces décalages géométriques ou colorés, à susciter un trouble du regard).

Jean Tardieu, *Obscurité du jour*, p. 89

Avant-propos

Dans la droite ligne de la philosophie du langage, l'objet de la pragmatique linguistique étant le « langage ordinaire », les recherches contemporaines semblent s'intéresser de moins en moins à la littérature. Sous prétexte de rompre avec des pratiques grammairiennes qui privilégiaient trop exclusivement la performance linguistique des écrivains les plus classiques, l'oralité a été progressivement érigée en « bon objet » des linguistes et il est devenu difficile de justifier un intérêt persistant pour les textes littéraires. La juste et récente attention portée sur les pratiques quotidiennes de

la langue doit-elle, pour autant, entraîner la linguistique de la fin du XX^e siècle dans un rejet et un oubli de la littérature?

La littérature n'est certes qu'une pratique discursive parmi d'autres, mais elle reste un jeu de langage particulièrement intéressant. Entre l'analyse du discours dit « ordinaire » et celle du discours littéraire, il me paraît indispensable d'instaurer un mouvement de va-et-vient, l'étude de l'un donnant souvent à connaître quelque chose du fonctionnement de l'autre. À la célèbre formule de Paul Valéry : « La littérature est, et ne peut pas être autre chose qu'une sorte d'extension et d'application de certaines propriétés du langage »,

répondent bien ces lignes du linguiste Charles Bally :

L'écrivain se contente de transposer à son usage les thèmes qu'il trouve dans le langage de tout le monde et de les faire servir à ses fins, qui sont esthétiques et individuelles, tandis que le langage de tous est actif et social. [...] Il est temps de ne plus considérer la langue littéraire comme une chose à part, une sorte de création *ex nihilo*; elle est avant tout une transposition spéciale de la langue de tous (p. 61-62).

Le présent article¹ a pour but de montrer que la pragmatique linguistique peut dire quelque chose de certains aspects de la compréhension du texte littéraire. Et, pour ce faire, j'ai choisi de privilégier deux questions grammaticales : le statut de *si* hypothétique et ce que nous apprennent quelques emplois marginaux de l'imparfait. C'est dire que je partirai de la langue en me demandant si les mécanismes de compréhension que certaines formes de la langue ordinaire mettent en place n'ont pas quelque chose à voir avec certains mécanismes de compréhension des textes littéraires fictionnels. De cette manière, j'entends aborder la question de la fictionalité par le biais de la grammaire².

I Quelques énoncés publicitaires de type [Si p, q]

J'ai choisi de partir d'un type particulier d'énoncés publicitaires : les énoncés de forme [Si p, (alors) q] présents dans des titres-slogans ou dans des textes courts. Un travail systématique sur un

très vaste corpus m'a convaincu de la fréquence de ce type de construction dont une des plus anciennes manifestations date, à ma connaissance, d'un siècle. Elle se trouve dans un numéro de *l'Illustration* de 1887 :

(1) Si vous toussiez ne prenez que les pastilles Géraudel.

Très exactement cent ans plus tard, dans le magazine *Elle*, j'ai trouvé cette publicité pour un produit Cajoline destiné à assouplir le linge :

(2) Si vous aimez la souple, vous allez beaucoup m'aimer.

On pourrait multiplier les exemples; je n'en ai choisi que quelques-uns, à mon sens représentatifs d'une procédure discursive :

(3) Si vous possédez une Patek Philippe, vous avez un peu plus que de l'argent.

(4) Si vous pensez que pour mieux grimper, la souple, la légèreté, la résistance et l'esthétisme de vos cordes et sangles comptent... Alors donnez-vous les atouts du plaisir de la grimpe avec Rivory-Joanny.

(5) Si vous attendez d'un téléviseur couleur de 1590 FS que la qualité des images reste aussi fraîche que l'arc-en-ciel, alors faites votre choix parmi notre gamme TV.

(6) Si c'est beau naturellement, c'est beau sur un Grundig.

(7) Si l'usure prématurée des chaussures de vos enfants ne vous rend pas furieuse...

...Alors inutile de chercher à découvrir la robustesse et la qualité exceptionnelle de la gamme Docksteps junior.

1 Il s'agit d'une version abrégée d'un chapitre de mon ouvrage *Langue et littérature* (p. 55-96).

2 Aux points de vue classiques de Searle (*Sens et expression*), Hamburger (*Logique des genres littéraires*), etc., Gérard Genette apporte dans « le Statut pragmatique de la fiction narrative » une réplique intéressante. Résolument grammaticale, la perspective que j'adopte ici prolonge certaines idées de van Dijk (*Text and Context*).

(8) Si, pour vous, le goût des fruits est l'alpha et l'oméga d'une bonne confiture : [ici reproduction de trois pots de confiture].

(8') S'il vous paraît essentiel de mettre sur votre table des légumes tendres et choisis : [ici reproduction de trois boîtes de conserve].

(9) Si vous savez casser un œuf, vous savez faire un gâteau.

(10) Si la mer n'avait qu'une couleur, il n'y aurait qu'un bleu Lacoste.

(11) Si nous n'avions pas créé la 9000 certains nous l'auraient reproché.

Si nous avions abandonné la 900 certains nous en auraient voulu

(SAAB).

(12) Si toute la page était noire, il n'y aurait plus d'espoir
(Black & White Scotch Whisky).

(13) Si les poissons pouvaient parler ils vous conseilleraient Hykro.

(14) Ah! Si j'avais un lit Happy.

(15) Si j'étais un mec... [accompagné par la photo d'une jeune femme]

(Partner's mode).

(16) Les chats achèteraient Whiskas.

(17) Si vous avez déjà mangé une salade plus légère, c'est que vous l'avez mangée nature.

(18) Même si cela paraît bizarre, les statistiques le confirment : 70 % des sous-vêtements masculins sont achetés par les femmes. Mais Coop sait ce qui plaît aux hommes!

(19) Et si nous parlions de la beauté
(montres Remo Bertolucci).

(20) « Et si on demandait la main de son Père? »
(Daniel Boudon, collection femme enceinte).

Ces quelques exemples nous permettent de repérer une grande variété de constructions :

— ellipse d'une proposition en (8), (8'), (15) et (16), d'une part, en (14), (19) et (20), d'autre part;

— présence explicite de *alors* en (4), (5) et (7) seulement;

— structure verbo-temporelle très variée des propositions;

— emplois classiquement et fausement³ définis comme « non hypothétiques » : explicatif (17), concessif (18), optatif en indépendante pour (14), (19) et (20) utilisant un tour interrogatif proche.

Confrontées à une telle diversité, les grammairiens proposent des classements.

2 Classer les hypothétiques

La classification des phrases hypothétiques est traditionnellement la suivante : *réelles* (mode logique réel), *potentielles* (mode logique potentiel parfois dit « irréel du futur »), *irréelles* (mode logique irréel avec les irréels du présent et du passé). Si les définitions diffèrent d'une grammaire à une autre, cette tripartition directement inspirée de la grammaire latine est conservée généralement avec une belle unanimité, de même que le classement temporel en hypothèses (irréelles) portant soit sur le présent, soit sur le futur, soit sur le passé.

En fait, comme le suggère par exemple le *Code du français courant* d'Henri Bonnard, on peut décrire tous ces exemples d'une façon nettement simplifiée et remettre en cause la tripartition latine des hypothétiques en distinguant protase « de l'ordre du réel » et protase « rejetée du réel » :

3 C'est également l'avis de Vairel et de Cornulier (1985b).

Si p (PR) [protase de l'ordre du réel] + q (PR, FUT, IMPÉR);

Si p (IMP, PqP) [protase rejetée du réel] + q (COND I & II).

En louchant obstinément en direction du latin, il faudrait absolument que le système à deux formes du français moderne se distribue en trois classes : *realis, potentialis, irrealis*. C'est, bien sûr, ce qui perturbe les classements des grammairiens⁴. Grevisse se distingue heureusement par une attention exclusive aux formes verbales :

S'il s'agit d'une simple condition, on emploie les temps de l'indicatif avec leur valeur ordinaire [...]. S'il s'agit d'une condition présentée comme imaginaire ou irréaliste, on emploie après SI, dans la langue ordinaire, l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif, tandis que le verbe principal est au conditionnel présent ou passé (selon que les faits concernent le présent ou le futur ou bien le passé) (*le Bon Usage*, § 1097).

La seule façon de comprendre quelque chose au système du français, c'est de se fonder sur cette bipartition.

Dans la ligne de certaines analyses logiques modernes, Teun A. van Dijk propose ce que l'on peut considérer comme un affinement de cette division des hypothétiques en deux classes. Il distingue d'abord des conditionnelles qu'il nomme maladroitement « potentielles », dont les conséquents sont aussi bien au passé (17) qu'au présent — (3), (6) ou (9) — ou au futur (2). Il ajoute le cas des renvois à des états de choses intemporels du type lois, principes et règles comme : « Si l'on

plonge un corps dans un liquide, alors il subit une poussée de bas en haut ». Ces conditionnelles « simples » chez Grevisse, « de l'ordre du réel » selon Bonnard, possèdent toutes une caractéristique logique commune : les modifications à apporter à l'espace sémantique de référence (R ou monde MO dans la terminologie classique) sont minimales en (2), (3), (6) ou (9). Comme le traduit bien Claudine Jacquenod : « quand nous énonçons des conditionnelles potentielles, nous considérons que l'état de choses auquel renvoie leur antécédent peut être similaire à un état de choses réel » (p. 221). Convenons, pour la suite de l'exposé, de ranger ces hypothétiques dans le mo(n)de réel.

Van Dijk distingue ensuite les conditionnelles irréelles — l'usage terminologique est, cette fois, très proche de celui de Bonnard et de Grevisse — dont l'antécédent est généralement considéré par le locuteur comme étant faux dans son espace de référence R. Les propositions insérées dans les conditionnelles irréelles ne renvoient qu'à des états de choses (passés ou présents) vrais dans des mondes « contrefactuels » (H), c'est-à-dire différents de R, tout en étant aussi proches (accessibles) que possible :

(3') Si vous aviez possédé une Patek Philippe, vous auriez eu un peu plus que de l'argent.

(9') Si vous aviez su casser un œuf, vous auriez su faire un gâteau.

(9'') Si tu savais casser un œuf, tu saurais faire un gâteau.

Van Dijk, comme Lance J. Rips et Sandra L. Marcus, distingue des degrés de ressemblance

⁴ Voir, par exemple, le *Précis de grammaire française* d'André Hinard, la *Grammaire française* d'Annick Mauffrey, Isdey Cohen et Anne-Marie Lilti, la *Grammaire française 4^e-3^e* de Françoise Descoubes et altr.

entre les mondes contrefactuels (H) et notre monde de référence (R). Il compare les hypothétiques sur la base de la complexité des modifications à effectuer sur R. En dépit des frontières très ténues qui les séparent, il distingue les mondes « accidentellement contrefactuels » — exemples (3') ou (9') ci-dessus — des mondes « essentiellement contrefactuels » du type de ceux auxquels renvoient, par exemple, les énoncés (13) à (16). Dans le cadre des conditionnelles irréelles « accidentelles », les modifications à opérer sur R pour créer H sont peu importantes; les lois de la nature restent les mêmes. En revanche, les conditionnelles irréelles « essentielles » imposent des modifications importantes de R pour créer H. Malgré tout, un tel espace « essentiellement contrefactuel » reste accessible depuis la logique qui régit R. C'est, bien évidemment, une condition d'accessibilité au sens que les énoncés publicitaires cités plus haut exploitent pleinement.

Une dernière catégorie peut être ajoutée : celle des conditionnelles irréelles logiquement « impossibles ». Cette catégorie correspond aux conditionnelles irréelles que Robert C. Stalnaker range dans les mondes absurdes et que David K. Lewis désigne comme « videment vraies ». On cite généralement comme exemple de cette dernière catégorie les énoncés de type :

(21) Si un cercle était à la fois rond et carré [...].

(22) Si le Pape était à la fois célibataire et marié [...].

Je trouve chez Jean Tardieu — cité plus longuement plus loin — un énoncé de ce type :

(23) Si je marchais toujours tout droit au lieu de faire le tour du globe j'irais jusqu'à Sirius et au-delà (« Si », dans *Obscurité du jour*, p. 91).

Il ressort de cette analyse que les conditionnelles dites « potentielles » ou « réelles » renvoient à un espace H en se fondant sur le fait que cet espace pourrait bien s'avérer conforme à R (Jacquenod, p. 222). En revanche, les conditionnelles irréelles correspondent à la fictionalité au sens strict. C'est d'ailleurs la position de Lewis reprise par Pierre Bange. Jacquenod pousse cette idée en faisant correspondre les *conditionnelles irréelles accidentelles* aux fictions du genre réaliste et du genre étrange, les *conditionnelles irréelles essentielles* aux fictions du genre merveilleux et les *conditionnelles irréelles impossibles* aux fictions du genre absurde (*ibid.*). La position de Lewis et de Bange nous amène à conclure que « Si le conditionnel irréel fonctionne comme un opérateur de fictionnalité⁵, inversement, tous les énoncés fictionnels peuvent s'analyser comme des propositions enchâssées dans des conditionnelles irréelles » (Jacquenod, p. 223). Il me semble qu'un certain nombre de précisions manquent encore et qu'il est nécessaire d'appuyer cette analyse sur le fonctionnement général de *si* hypothétique et le rôle de l'imparfait passé sous silence dans la plupart des analyses.

5 Fictionnalité est souvent écrit fictionnalité. Sur le modèle de *ratio-rationnel-rationalité*, il semble pourtant difficile de ne pas écrire fictionalité. Les volontés actuelles de réforme viendront peut-être simplifier cette hésitation de l'usage que l'on trouve aussi pour *transformatio(n)nalisme, distributio(n)nalisme*, etc. Comme le souligne Nina Catach : « Ces hésitations de l'usage, même chez les spécialistes et dans les meilleurs dictionnaires, prouvent combien la "règle" n'est pas ressentie comme telle et se révèle difficile à appliquer » (p. 192).

3 Description unifiée des hypothétiques en [Si p, (alors) q] : approche d'un opérateur de construction de « monde »

Henri Bonnard remplace la distinction grammaticale classique *proposition principale/proposition subordonnée* du système hypothétique par une distinction *protase* (= « placé devant » : p) / *apodose* (= « qui découle » : q). Cette distinction présente l'avantage de mettre en avant le rapport logique et non pas temporel (l'ordre q + p étant presque aussi fréquent que l'ordre p + q). Il s'agit donc d'une « antériorité logique sans lien obligatoire avec la place dans l'énoncé » (Bonnard, p. 294). Mais s'agit-il vraiment d'un rapport logique d'implication de type p > q? Ne pourrait-on pas parler de phrases conditionnelles (Vairel) et d'un rapport de conditionnant [p] à conditionné [q]?

La relation d'implication logique classiquement envisagée pour analyser le *si* hypothétique (relation cause > conséquence) est aujourd'hui questionnée par la logique naturelle. Dans la relation [Si p, (alors) q], l'« implication » suppose que p et q relèvent d'un « domaine commun », domaine qui ne tient pas à la réalité-vérité des choses, mais qui est construit par le discours⁶. Jean Caron rapporte, à ce propos, le traitement de (24) par des sujets :

(24) Si les éléphants sont gris, alors $2 + 2 = 4$.

Si (24) est grammaticalement correct, si les deux propositions sont également vraies, l'enchaînement [Si p, (alors) q] pose pourtant quelques problèmes. Certaines personnes s'en sortent en arguant que cela veut dire que « tout se tient », que l'ordre

des faits est respecté, que tout est « en ordre ». On peut parler ici, avec Caron, d'une « normalisation pragmatique » liée à l'application d'un postulat fondamental de la communication humaine : tout récepteur considère a priori le message comme pourvu de sens, comme « sensé », et surtout il le perçoit comme tel. La fonction d'un connecteur comme *si* n'est pas de signaler des relations logico-sémantiques entre des contenus propositionnels; elle est procédurale, en ce sens qu'elle donne des instructions à l'interprétant, qu'elle lui indique « le type de traitement qu'il a à effectuer sur ces contenus pour se conformer aux "intentions du locuteur" » (Caron, p. 151).

Tous les exemples cités plus haut, que leur protase soit au présent ou à l'imparfait, sont susceptibles de recevoir une description unifiée. Ils signifient tous :

— dans le ou les cas où p, (alors) q;

— dans le contexte de p, il est pertinent d'énoncer q (de Cornulier, 1985a, p. 60sq.).

La validité de la proposition q dépend entièrement du contexte établi par la proposition p. Ajoutons que l'effacement presque systématique du connecteur *alors* prouve que *si* suffit à marquer le contenu de la proposition p comme un argument suffisant pour considérer la proposition q comme valide dans le contexte (espace sémantique) fixé par [Si p].

Ce cadre descriptif présente l'immense avantage de permettre de rendre compte d'exemples considérés comme non conditionnels. Ainsi :

(25) Si tu es fort en logique, je suis le Pape.

6 Voir l'« Introduction à une étude expérimentale et formelle du raisonnement naturel », un des premiers articles de Jean-Blaise Grize, écrit avec B. Matalon.

(26) Si cette voiture démarre, il va pleuvoir des tartes aux pommes.

Le caractère manifestement (hyperboliquement) contrefactuel de la proposition *q* rebondit sur l'acceptabilité-validité de la proposition *p* qui fixe le contexte de réalisation-validité de *q* : si la proposition *q* est contrefactuelle, alors la proposition *p*, pourtant posée (par l'interlocuteur, par exemple) comme appartenant au monde de référence (R), est aussi contrefactuelle.

Le *si* dit parfois *explicatif*, du type de l'exemple (17) et du suivant :

(27) Si Jakob Hlasek et la Volvo 480 turbo font fureur lorsqu'ils jouent en double, cela tient à leurs performances qui se complètent [...],

apparaît dans des constructions de type [Si *p*, c'est que *q*], [Si *p*, Ø *q*], [Si *p*, cela tient à *q*] ou [Si *p*, c'est pour *q*] et supporte la transformation suivante : [c'est (parce que / pour) *q* que *p*].

Il semble que la relation d'orientation linéaire [Si *p* > (alors) *q*] s'inverse en un nouvel ordre : [Si *p* > (c'est que / cela tient à) *q*]. Cette inversion est tout à fait caractéristique de la structure explicative.

Avec cette structure, le contexte [Si *p*] est accepté comme un fait appartenant au monde de référence (R) — comme le confirme l'emploi presque exclusif du présent ou du passé composé —, mais ce contexte n'est que momentanément reconnu (c'est vrai que *p*) pour mettre plus l'accent sur l'énonciation de la cause (*q*) que sur celle de la réalité de la situation causée (*p*). Il est impossible d'énoncer : « c'est parce que *q* si *p* », probablement parce qu'il est difficile de « présenter comme une simple hypothèse ce à quoi on a déjà assigné une cause : l'énonciation d'une cause fait attendre

l'énonciation d'un fait causé, c'est-à-dire d'une situation que l'on donne comme réelle » (Vairel, p. 8). De toute manière, on voit que la proposition de description unifiée de *si* est suffisante et préférable ici.

On parle parfois d'un autre *si* « non hypothétique » : le *si concessif* précisé par *même* comme dans l'exemple (18) et parfois sans ce connecteur :

(28) Si la hausse des accidents militaires n'est que légère, leur nombre annuel demeure important.

La nature évidemment concessive de (18) et (28) explique le fait que *bien que* puisse généralement être substitué à *même si* en tête de la proposition *p* et *cependant*, *pourtant*, *toutefois*, *quand même* insérés dans la proposition *q*. Robert Martin propose incidemment une bonne description de ces formes : l'apparition de *même* dans la structure [Si *p*, *q*] prouve que l'on s'attendait, dans le cas de non-*p*, à non-*q* (p. 4). Ce qu'explique assez bien l'exemple suivant, extrait — comme (28) — de la presse helvétique (ce texte se trouvait sous une photo de la championne de ski, à l'occasion des Jeux olympiques de Calgary) :

(29) Même si ce n'est pas de l'or qu'elle a gagné, Brigitte Oertli est heureuse!

La proposition négative (non-*p*) laisse entendre la structure [Si *p*, *q*] et son corollaire [Si non-*p*, non-*q*]. Le commentaire du journal porte bien la trace de la déception possible, inhérente à la non-réalisation de l'enchaînement attendu [Si *p*, *q*]. Les concessions sous-jacentes sont ici multiples : [(bien que / même si) non-*p*, Brigitte Oertli est (quand même / cependant / pourtant) heureuse]. La structure concessive [(même) Si (non-) *p*, *q*] est donc assimilable au modèle général proposé plus haut :

même si affirme que, dans le contexte de *p* aussi bien que de non-*p*, on aura, de toute façon, *q*. Ajoutons que ceci prouve que les valeurs de condition et de concession ne sont pas du tout aussi incompatibles qu'on le dit parfois.

Dans les cas précédents, les temps utilisés inscrivent tous les énoncés dans le *mo(n)de* réel (R). Le dernier emploi intéressant à signaler est celui de *si* en proposition indépendante et accompagné toujours de l'imparfait. Les tours (14), (19) et (20) doivent être rapprochés — malgré la forme clairement interrogative de (20) — de l'optatif. Dans tous les cas, la combinaison de *si* et de l'imparfait est manifeste. C'est celle des exemples classiques :

(30) Ah! si j'avais encore 20 ans!

(31) Si seulement j'étais en vacances!

Si, dans ces indépendantes, est créateur d'un contexte thématique et, en dépit de l'absence d'enchaînement de type [(alors) *q*], rien ne justifie le recours à une description différente de celle qui a été préconisée plus haut. La différence essentielle entre ce dernier exemple d'usage d'un *si* « prétendument non-conditionnel » (de Cornulier, 1985b) et les précédents réside dans le *mo(n)de* choisi : « réel » pour les emplois « concessif » et « explicatif », fictionnel, semble-t-il, pour les emplois en indépendantes.

Le texte publicitaire (14) est un bon exemple de la fonction générique de *si* : opérateur, pour nous, de construction d'une certaine représentation (mise en place d'un espace sémantique que j'appelle ici « monde » par commodité). Le texte cité apparaît dans une bulle (dans le plus pur style de la bande dessinée); il est proféré par un personnage (clochard?) endormi sur un banc. Un autre texte vient s'ajouter à ceci, il s'agit d'une vignette

de la marque : « Happy le bon lit ». L'image et le texte (14) s'opposent comme le monde réel R (du clochard sur son banc) et le monde H (non actuel par définition) du rêve. La marque de l'optatif (« Ah! Si [...] ») suffit à énoncer le rêve et à donner au produit une connotation positive renforcée par le jeu de mots sur le nom propre et l'adjectif anglais avec les énoncés relatifs aux souhaits de bonheur en langue anglaise (« Happy New Year », « Happy Birthday », etc.).

Si cette hypothétique apparaît, à première vue, comme « essentiellement contrefactuelle », c'est pour souligner l'écart entre monde de la réalité et monde du rêve, alors que, à la différence de (13), (15) ou (16), les lois de H sont celles qui régissent l'univers de référence (R). Si l'on poursuit un moment l'analyse, on voit que le slogan de la marque « Happy le bon lit » fournit les éléments pour la construction d'une suite valant pour la proposition *q* absente : « Ah! Si j'avais un lit Happy, [j'aurais/je serais dans un] bon lit ». Il est évident que ce type d'usage de la conjonction *si* et de l'imparfait en proposition indépendante diffère des ellipses des exemples (8), (8'), (15) et (16), mais doit être rapproché de (19) et de (20).

Dernière remarque sur la fonction de l'exclamation en (14) : une nécessité phonique et rythmique semble avoir amené le choix de l'enchaînement « Ah! Si ». La prononciation française de « Happy » donne deux voyelles /a/ et /i/ que l'on retrouve dans « Ah! Si » et dans « j'avais un lit ». Ceci à l'intérieur d'une mesure syllabique régulière : 2 + 4 + 2, soit huit positions métriques, comme dans (16) et dans les propositions *p* et *q* de (13).

Avec les exemples plus classiques (13), (15) et (16), le monde construit (H) apparaît bien comme « essentiellement contrefactuel », c'est-à-dire

certes accessible depuis la logique qui régit R, mais très différent de lui. Dans le monde posé — en (13) de façon explicite — par la proposition *p*, les animaux (poissons ou chats) possèdent une propriété (parler) qu'ils n'ont pas dans R. Pour lire (13) — comme (16) —, le lecteur-interprétant est donc tenu d'entrer dans la logique d'un monde (H) très différent de son univers de référence, mais compréhensible quand même à la lumière de son expérience quotidienne. Au-delà de tels coups de force rendus possibles par l'opérateur *si*, ce qui m'intéresse, c'est le fait que (13) donne tous les éléments et vise à une explicitation maximale, réduisant ainsi le coût interprétatif. Ce qui n'est, bien sûr, pas le cas avec (16), (14) ou même (12) qui fonctionne en rapport intertextuel avec une chanson de Johnny Hallyday (« Noir c'est noir, il n'y a plus d'espoir »).

Avec (15), proféré par une femme vêtue d'habits masculins, ce sont les lois de la différenciation sexuelle qui sont remises en cause... Le raisonnement engagé est donc bien de type : « ce qui est vrai dans le monde contrefactuel posé par l'énoncé doit être vrai aussi dans l'espace de référence du lecteur ». En d'autres termes, ce qui serait vrai pour celle qui parle (mise en scène dans la photo) : choisir de s'habiller dans tel magasin et non tel autre, est encore plus vrai pour les lecteurs de l'énoncé publicitaire. Encore une fois, l'accessibilité de H à partir de R est évidente, en dépit de leurs différences.

Avec (16), nous avons affaire à un texte minimum où l'image (simple photo d'un jeune chat) n'entre pas, cette fois, dans une relation de complémentarité avec le texte et où l'essentiel réside dans le non-dit. Le travail coopératif du lecteur-interprétant devient extrêmement intéressant : celui-ci doit s'appuyer sur le conditionnel (« achèteraient ») pour suppléer à l'ellipse et construire un contexte [Si *p*]. La coopération interprétative prend donc appui sur un signal linguistique qui fournit une instruction de traitement.

Le conditionnel, non explicitement associé à *si*, commande seul le calcul à effectuer sur le contenu de (16) : essentiellement ici ne pas considérer (16) comme absurde, mais contextuellement déterminé; définir (construire), à partir de R, un contexte de pertinence-acceptabilité différent de la logique de notre univers de référence. On peut se demander si le contexte effacé [Si *p*] peut être rétabli avec certitude. En d'autres termes, l'ellipse est-elle recouvrable et le texte intégralement restituable? Il semble impossible d'établir le contenu exact de la proposition *p* : « si les chats étaient à votre/notre place », « si les chats pouvaient faire eux-mêmes les courses », etc. Seul *si* est certain; pour le reste, ce contenu précis importe peu. Il ne reste qu'un mouvement procédural de construction obligatoire d'un espace H contrefactuel. En entrant dans la logique de *si* et en dépassant l'incohérence sémantique de ce monde fictif, on peut retourner ensuite à R où (16) trouve sa force et sa pertinence pratique-pragmatique : celle de l'achat d'un produit plutôt que d'un autre⁷.

7 Le texte allemand « Katzen würden Whiskas kaufen » est rythmiquement et phoniquement plus structuré. La traduction joue essentiellement sur la construction de monde, stratégie abandonnée en 1987-1988 par un texte nettement moins intéressant : « Plume [ou Chiffon, selon les affiches] découvre le nouveau Whiskas ». Depuis 1991, le slogan examiné ici-même s'est définitivement imposé à la télévision, sur les affiches et dans les magazines.

Soulignons au passage que le conditionnel dit parfois « journalistique » (du type : « [Il paraît que / on dit que] Monsieur Mitterrand ne se représenterait plus [...] ») permet clairement de mettre à distance un énoncé. Le placer dans un « monde » différent de celui du locuteur (R) ou dans un « propos » que le locuteur ne prend pas en charge, c'est la même opération : signaler un espace sémantique comme hétérogène.

4 Autour de quelques emplois réputés marginaux de l'imparfait : approche d'un opérateur de fictionalité

La corrélation forte entre l'imparfait et le *si* hypothétique nous renvoie à la nécessité d'une analyse un peu précise des valeurs de l'imparfait. Soulignons d'abord que le repérage d'une bipartition de base des hypothétiques met en évidence une symétrie commandée par le présent (PR), d'une part, et par l'imparfait (IMP), d'autre part. Cette symétrie correspond — malgré leurs différences évidentes — aux bipartitions des temps de l'indicatif que l'on trouve aussi bien chez Benveniste que Reichenbach, Weinrich ou Robert Martin. Le double statut systémique de l'imparfait (relié au PR ou au PS selon les emplois) permet de cerner son double statut sémantique : véritable temps du passé lorsqu'il est ancré dans la situation d'énonciation (je-tu-ici-maintenant que marque le PR) et temps à valeur généralement fictionnelle lorsqu'il est débrayé de la situation d'énonciation (relié au PS et au COND). Soulignons le fait que notre corpus publicitaire comporte soit des publicités à l'IMP + COND soit de nombreux exemples au PR + PR, PR + IMPÉR, PR + FUT — seul (2) au futur proche. Ceci confirme l'homogénéité

des deux groupes et, de plus, la présence de l'IMPÉR permet de définir le « monde actuel » comme le lieu d'un repérage des événements par rapport à la relation je-tu-ici-maintenant, c'est-à-dire par rapport à la situation d'énonciation.

Reste à comprendre, dans les hypothétiques à protase « rejetée du réel », ce qui unit irréels du présent, du passé ou du futur (potentiel) et, pour ce faire, à commencer par cerner le statut trop mal connu de l'imparfait utilisé. En d'autres termes, je formulerai ainsi la question qui me paraît importante : suffit-il de définir l'imparfait comme un temps du passé ?

Un exemple des défauts d'une telle interprétation me paraît représenté par ce commentaire d'Hélène Vairel :

La valeur de faible probabilité que comporte la conditionnelle se laisse aisément expliquer à partir de la valeur de la forme d'imparfait. On peut admettre, en effet, que, dans *s'il pleuvait demain* comme dans un certain nombre d'autres énoncés, la valeur de passé que possède l'imparfait au niveau de la langue est utilisée en discours non, par emploi direct, pour signifier que le procès appartient au passé (= moins actuel au sens temporel), mais, par emploi figuré, pour signifier qu'il est aussi faiblement actualisé que *s'il appartenait au passé* (= moins actuel au sens modal) (p. 6).

Pour conserver à tout prix la caractéristique temporelle « passé » de l'imparfait, elle est obligée d'imaginer le raisonnement interprétatif suivant :

Dans *s'il pleuvait demain*, si le locuteur exprime le procès au moyen de l'imparfait, et non pas du présent, c'est-à-dire de façon faiblement actualisée, c'est parce que — et, donc, pour signifier que — il considère comme peu probable la situation qu'il énonce (*ibid.*).

À propos de l'imparfait de politesse dont je vais parler plus loin, Marc Wilmet n'hésite pas à recourir au même type d'explication : « La courtoisie

exige qu'on refoule fictivement vers le passé des intentions en réalité présentes » (1987, p. 172). Au lieu de recourir à des distinctions entre un emploi temporel (temps du passé) et un emploi non temporel (modal), ne peut-on pas essayer d'envisager, ici aussi, une description unifiée des emplois de l'imparfait?

Dès 1906, Albert Sechehaye propose de sortir les hypothétiques [Si p (IMP), q (COND)] du couple infernal mode irréel/ mode potentiel et il envisage un seul mode qu'il appelle « fictionnel », terminologie plus intéressante que celle de Bonnard (« protase rejetée du réel ») :

Pour la désignation des modes nous avons fait une innovation importante en créant le terme de fictionnel pour désigner à la fois les modes logiques potentiel et irréel (p. 324);

Le français moderne ne connaît plus ni potentiel ni irréel, [...] il en est réduit à un seul élément de syntaxe qui exprime le fictionnel dans toutes ses nuances (p. 326).

Soit donc une opposition entre « mode logique fictionnel » et « mode logique réel ou objectif ». Ceci permet d'affiner la notion de « monde actuel » par la notion de mode « réel » et celle de « monde non actuel » comme un espace sémantique où le mode fictionnel devient possible.

Associé à l'imparfait dans le mo(n)de logique fictionnel, l'opérateur *si* est d'une extraordinaire puissance. En 1939, Robert-Léon Wagner soulignait déjà⁸ que la structure des hypothétiques permet

de créer une fiction, d'imaginer un monde, des circonstances qui soient à notre convenance, de nous mouvoir dans un cadre plus ou moins semblable à celui que dessine la réalité mais qui ne coïncide jamais exactement avec lui (p. 339).

Plus récemment, Sergio Cappello écrit :

La phrase hypothétique fictionnelle, opérant un décrochage qui permet l'ouverture d'une dimension référentielle spécifique, construit ainsi une représentation analogue à (ayant des propriétés communes avec) la représentation construite par le discours fictionnel, par exemple un récit de fiction (p. 37).

La valeur fictionnelle des hypothétiques à protase à l'imparfait ou au plus-que-parfait s'explique, me semble-t-il, assez bien à la lumière de cinq emplois marginaux de l'imparfait.

4.1 L'imparfait hypocoristique ou « convenu » (Wilmet)

Étymologiquement *caressant*, il s'agit d'un mode de discours marqué par la fonction émotive-expressive et chargé d'intentions affectueuses. Utilisé pour s'adresser aux enfants et aux animaux, l'hypocoristique se réalise aussi dans le lexique de la langue parlée courante par les diminutifs de type *fifille*, *frérot*, *bobo*, etc. Cet emploi n'a pas de correspondant en *r-ais* :

(32) Il avait bobo à son ventre le bébé.

(33) Je tentais de séduire le chien : affable inclination de tête, sourires puérils, tapotement de la main sur la cuisse pour attirer vers la caresse, bruits de baisers, œillades et finalement, à voix basse, quelques paroles affectueuses :

8 Le travail de Christiane Marcello-Nizia sur l'évolution de l'emploi de l'adverbe *si* en français médiéval va dans le même sens. Elle parle d'un « déplacement dans ce que l'on considérerait comme la fonction du langage : de la production d'un *texte vrai* vers l'affirmation d'un *locuteur disant sa vérité* » (p. 238). Et elle ajoute surtout : « Trace de l'activité métalinguistique de celui qui parle, cet adverbe est marqué qu'il a conscience de la spécificité du langage comme *fiction*; en cela, il est un élément de ce que l'on pourrait nommer *l'appareil formel de l'énoncé* » (p. 239-240).

c'est un bon toutou ça, monsieur, un bon chienchien aryen, on était tout beau, mais voui... (Jacques Perret, *le Caporal épinglé*; cité par Wilmet, 1976, p. 106.)

Les caractéristiques de cet emploi, ignoré par les grammairiens avant 1925, sont les suivantes : usage de la troisième personne à la place de la deuxième, structure segmentée avec mise en tête du pronom de la troisième personne et reprise finale sous forme nominale avec (souvent) un démonstratif. Dans une analyse récente, Veyrenc considère ces différentes transformations comme génératrices d'un effet de distanciation : « Le trait de distanciation peut donc apparaître dès maintenant comme essentiel » (p. 244).

4.2 L'imparfait préléudique

(34) J'étais le docteur et toi le malade...

Attesté en Belgique et en Provence ainsi que dans d'autres langues, cet imparfait préléudique concurrence généralement le conditionnel. Mais ce dialogue de deux petites filles romandes (C., 6 ans et 3 mois et L., 3 ans et 9 mois) mêle imparfait et conditionnel :

(35) C. — Y *aurait* du bois dedans *fallait* les accrocher comme ça / moi je vais faire la diligence / non ça ira pas.
L. — Ben / on *dirait* que ce *serait* notre petit repassage / *c'était* le seul repassage qu'on *avait*.

C. — Ben d'accord / on en *aurait* point / d'accord / mais moi je *savais* construire des maisons / passque moi j'*étais* grande et puis je *savais* construire des trucs.

L. — Moi j'*étais* plus petite que toi d'accord / je *savais* pas marcher.

C. — Ouais / mais des fois / eh / passque tu *savais* parler.

L. — Non je *savais* pas parler.

C. — Mais que si tu *saurais* parler sinon c'est nul / tu *saurais* parler / ouais / mais tu *saurais* pas marcher / des fois tu me *demandais* / est-ce que tu peux m'apprendre

ton métier / pis moi je te *disais* / non / tu es trop petite / alors *demande-moi*.

4.3 L'imparfait « de politesse », « de courtoisie », « de modestie » ou « de validité restreinte » (Weinrich)

(36) Je voulais [...] ouvrir sur le thème de l'importance d'une poétique de la traduction [...] (Henri Meschonnic, p. 5).

Cet imparfait s'appuie souvent sur des verbes comme *vouloir*, *penser*, *venir* et quelques autres ou, comme pour le préléudique, tout simplement sur le conditionnel (COND II). Weinrich commente ainsi cette forme : « Pour éviter les réactions hostiles d'un interlocuteur, ce dont on prend soin est de restreindre la validité de son propre discours. C'est justement cela que l'on appelle modestie, discrétion, politesse » (p. 238). Comme cela a été noté par les grammairiens, la structure de ces emplois est généralement : verbe modal (dit auxiliaire par les uns, verbe-morphème par d'autres) à l'imparfait et verbe à l'infinitif. Mais l'on trouve aussi bien *vouloir* à l'imparfait qu'au conditionnel, ce qui n'est guère possible avec les tours en *penser* ou *venir* :

(37) On voudrait exposer ici deux attitudes radicalement opposées quant au traitement des syntagmes nominaux référentiels introduits par l'article défini (Michel Galmiche, p. 7).

(38) Je venais vous demander de [...].

La surcharge modale peut être encore plus accentuée :

(39) Je pensais que vous feriez peut-être bien de [...].

Ces emplois ne peuvent qu'être rapprochés des structures hypothétiques complètes utilisées parfois en début d'exposé. Ainsi le premier paragraphe

de la célèbre analyse des « Chats » par Claude Lévi-Strauss et Roman Jakobson :

(40) Si l'on en croit le feuilleton *le Chat Trott* de Champfleury, où ce sonnet de Baudelaire fut publié pour la première fois (*le Corsaire*, numéro du 14 novembre 1847), il aurait été déjà écrit au mois de mars 1840, et — contrairement aux affirmations de certains exégètes — le texte du *Corsaire* et celui des *Fleurs du Mal* coïncident mot à mot (p. 401).

Cette formulation hypothétique n'est pas destinée à opposer deux points de vue dans une stratégie réfutative. Ce n'est pas le cas non plus de la première phrase de la présentation d'un ouvrage philosophique sur la question du texte :

(41) S'il fallait honorer comme il convient la nature particulière du problème auquel sont consacrées les études rassemblées dans le présent volume, cette modeste présentation devrait s'appeler un *paratexte* (Greish, p. 5).

Le fait que l'on puisse rapprocher cette forme de l'usage précédent du seul imparfait (avec verbe modal), me paraît infirmer nettement l'analyse de Wilmet : l'usage de l'imparfait ne consiste pas à marquer le refoulement fictif des intentions en réalité présentes *vers le passé*. Il s'agit seulement d'une distanciation fictive que la structure hypothétique complète confirme bien et que l'on peut facilement distinguer des autres usages (plus rares) des hypothétiques non fictionnelles :

(42) Si j'ai choisi de me pencher, dans le cadre de ce colloque [...], sur l'œuvre d'un auteur de romans policiers, c'est que je crois depuis longtemps, depuis que je lis des romans policiers, que la vérité — non seulement la véricité — de l'arrière-plan est indispensable à l'intérêt et au succès de l'intrigue (Suzanne Dutruch, p. 161).

(43) Si nous devons parler des mythes fondateurs, il faut définir d'emblée ce que nous voulons comprendre par ces termes, et ce que nous voulons en exclure (G.P. Marchal, Lausanne, mai 1988).

4.4 L'imparfait « fictif » (Le Goffic) ou « de réalisation antidatée » (Wilmet)

(44) Hé bien! Tu arrivais cinq minutes plus tard et tu ne me trouvais pas!

(45) Deux moments plus tard, je vous manquais encore (Molière, *les Fâcheux*, III 2, cité par Wilmet, 1976, p. 96).

Cette forme d'atténuation du reproche s'apparente, en fait, au cas précédent et à la définition qu'en donne Weinrich. Il serait certainement possible de parler d'imparfait d'atténuation, mais cela ne permettrait pas de rendre compte de l'emploi proche :

(46) L'instant d'après, le train déraillait.

(44), (45) et (46) peuvent être mis au COND II sans modification fondamentale en (44'), mais avec une profonde différence modale en (46') :

(44') Hé bien! Tu serais arrivé cinq minutes plus tard, tu ne m'aurais pas trouvé!

(46') L'instant d'après, le train aurait déraillé.

Tandis qu'en (46) l'accident peut être survenu ou non (« fictif » en ce cas), en (46') il ne s'est pas plus produit que les événements dénotés en (44). Ajoutons, avec Pierre Le Goffic, que la simple juxtaposition de deux propositions à l'imparfait peut, dans ce dernier cas, avoir la valeur d'une construction hypothétique :

(47) Le piton cassait, c'était la chute.

(47') Si le piton avait cassé, ç'aurait été la chute.

Ce rapprochement avec les structures examinées plus haut est tout à fait révélateur des valeurs de l'imparfait : ce temps n'est pas fondamentalement « passé », mais il est déterminé contextuellement soit comme passé effectif, soit comme « passé fictif » (Le Goffic, p. 55). En d'autres termes, il est situé soit dans le mo(n)de réel-actuel, soit dans le mo(n)de fictionnel-non actuel.

4.5 L'imparfait des commerçants : « forain » (Wilmet), « de feinte obséquiosité » (Veyrenc)

(48) Et qu'est-ce qu'elle voulait la p'tite dame?

Veyrenc (à la suite de Roch Valin) voit dans l'usage de cet imparfait une « transposition humoristique ou parodique du code qui régissait le discours du serviteur au maître » (p. 245) :

(49) Monsieur avait-il besoin d'autre chose?

Veyrenc a le mérite de voir dans cette forme de « feinte obséquiosité » et dans l'imparfait de politesse utilisé à l'ouverture d'un dialogue, au moment de la prise de contact entre locuteur et allocutaire, « un effet de distance répondant à une intention ou à une obligation de révérence » (*ibid.*).

Dans ces cinq cas, comme dans l'imparfait en indépendante avec *si* des formulations optatives examinées plus haut, le morphème verbo-temporel de l'imparfait introduit sémantiquement une *mise à distance référentielle* — c'est, du moins, la seule description unifiée que l'on puisse donner de ces emplois et également de l'usage de l'imparfait dans la distanciation propre au récit d'événements passés. Avec l'IMP et le PqP, le COND et le COND II et, bien sûr, le PS et le PA, on peut écrire aussi bien : des récits historiques (temps justement dits « du passé », dans ce cas) que des romans d'anticipation, de science-fiction (temps improprement dits alors « du passé », puisque l'action rapportée se situe dans l'avenir) ou des contes merveilleux, des légendes, des romans sans liens avec le passé ni le futur (« Il était une fois », « En ce temps-là »).

L'effacement, avec l'imparfait hypocoristique (4.1), du *tu* au profit du *il* participe de la même *mise à distance*. La mise à distance temporelle et la mise à distance fictionnelle du jeu (4.2) se mêlent de façon inextricable. Avec les imparfaits de politesse (4.3), c'est la prise de parole qui est, en quelque sorte, atténuée et, avec les imparfaits forain (4.5) et « fictif » (4.4), l'action sur autrui.

Roman Jakobson cite — dans un passage extrêmement important et trop souvent oublié de son célèbre article sur la fonction poétique —, à propos de la référence dédoublée propre à la poésie, l'exorde des conteurs majorquins : « Aixó era y no era » (p. 239), énoncé que l'on ne peut traduire que par l'imparfait : « Cela était et n'était pas ». Si cet énoncé contient, selon Paul Ricœur, « tout ce qui peut être dit sur la vérité métaphorique » (p. 282), cela tient, selon moi, surtout à l'ambivalence référentielle de l'imparfait : temps du passé (« Cela était ») et temps à valeur fictionnelle (« et n'était pas »). Afin de préciser ce point essentiel, il est intéressant d'en revenir à la littérature.

5 Hypothétiques, vérité métaphorique et redescription fictionnelle

En contexte littéraire poétique, les exemples d'utilisation de *si* hypothétique ne manquent pas et ils ne diffèrent guère des exemples (13) et (16). Je n'en retiens que quelques-uns :

- (50) « Avec des "si" »
Si les poissons savaient marcher
ils aimeraient bien aller le jeudi au marché.
Si les canards savaient parler
ils aimeraient bien aller le dimanche au café.

Et si les escargots savaient téléphoner
ils resteraient toujours au chaud dans leur coquille
(Claude Roy).

Chaque strophe de cette fable de Claude Roy développe [Si p (IMP)] dans le premier vers et [q (COND)] dans le second. L'effet de sens provient, comme je l'ai montré ailleurs⁹, des parallélismes, de l'identité introduite par les deux premiers distiques et par la rupture qu'amène le « Et si » du vers 5 qui équivaut, en fait, à un « Mais si ». Ce que résume le schéma suivant :

Si p-p', (alors) q-q'
et (= mais)
Si p'', (alors) q''.

La restitution du sens à accorder à cette fable non narrative sur la communication humaine passe entièrement par l'opposition des conclusions (q-q' versus q'') que la structure textuelle (faite de parallélismes) met en évidence. Ajoutons que (50) n'est pas seul à mettre en œuvre les ressources de la fonction poétique de Roman Jakobson : (2) et (12) possèdent une même structure rythmique à sept positions métriques (syllabes) dans la protase comme dans l'apodose; l'exemple (13) comporte quant à lui deux octosyllabes et (3) deux décasyllabes.

Au-delà de ces mesures métriques, quelques parallélismes phoniques induisent des rapports sémantiques. Comme le note Ricœur : « Ce qui arrive en poésie, ce n'est pas la suppression de la fonction référentielle, mais son altération profonde par le jeu de l'ambiguïté » (p. 282). Et il cite à l'appui de cette idée une remarque fondamentale de Jakobson :

La suprématie de la fonction poétique sur la fonction référentielle n'oblitére pas la référence (la dénotation), mais la rend ambiguë. À un message à double sens correspond un destinataire dédoublé, un destinataire dédoublé et, de plus, une référence dédoublée — ce que soulignent nettement, chez de nombreux peuples, les préambules des contes de fées [*sic*] (Jakobson, p. 238-239).

Ce poème destiné aux enfants peut être complété par des textes au contenu un peu plus grave :

(51) « Si je mourais là-bas... »
Si je mourais là-bas sur le front de l'armée
Tu pleureras un jour ô Lou ma bien aimée
Et puis mon souvenir s'éteindrait comme meurt
Un obus éclatant sur le front de l'armée
Un bel obus semblable aux mimosas en fleur
(Guillaume Apollinaire, *Poèmes à Lou*, XII).

(52) « Veille »
Si les feux dans la nuit faisaient des signes certes
la peur serait un rire et l'angoisse un pardon
mais les feux dans la nuit sans cesse déconcertent
le guetteur affiné par la veille et le froid
(Raymond Queneau, *les Ziaux*, p. 44).

Ou encore, ce poème de la Roumaine Maria Banus, traduit par Eugène Guillevic, qui mêle de façon intéressante structure hypothétique — au plus-que-parfait dans la protase et au conditionnel passé (première ou deuxième forme) dans l'apodose — et structure concessive signalée dès le titre par le connecteur « quand même » :

(53) « Quand même »
Et si j'avais eu mille bouches,
c'eût été quand même trop peu
pour m'apaiser, tant que je touche
ce monde de glaise et de feu.
Et mille bras n'eussent quand même

9 Pour une analyse de ce texte, voir Jean-Michel Adam, 1984, p. 180-185.

pas assez étroit. Au baiser,
il aurait échappé quand même,
le pénétré, l'impénétré (*Magnétisme*, p. 61).

Il ne semble pas utile de traiter ces textes, l'un (51) comme « potentiel » (irréel du futur), l'autre (52) comme « irréel du présent » et le troisième (53) comme « irréel du passé ». Ils se distinguent tous du monde de référence (R) et mettent en scène une fiction qui permet — c'est là, selon Ricœur, la force de la fictionalité — de dire quelque chose de la réalité présente : de l'amour (51) et (53) ou de la communication (52). Il me semble que, dans les trois cas, nous assistons à une suspension de la référence comparable à celle qu'introduit la métaphore. En d'autres termes, la métaphore n'est pas le seul « processus rhétorique par lequel le discours libère le pouvoir que certaines fictions comportent de redécrire la réalité » (Ricœur, p. 11). Il me paraît tout à fait possible de reprendre, pour les appliquer aux hypothétiques à protase à l'imparfait (ou au plus-que-parfait), les termes mêmes de Ricœur dans *la Métaphore vive* :

Le discours poétique vise la réalité en mettant en jeu des *fictions heuristiques* dont la valeur constituante est proportionnelle à la puissance de dénégation. [...] Dans le discours métaphorique de la poésie la puissance référentielle est jointe à l'éclipse de la référence ordinaire : la création de fiction heuristique est le chemin de la redescription (p. 301).

Ce rapprochement entre le fonctionnement de [Si + IMP] et la conception de la « vérité métaphorique » de Ricœur pourrait paraître excessif ou forcé. Pourtant, dans le célèbre chapitre de *Vendredi ou la Vie sauvage* de Michel Tournier où

Robinson apprend de Vendredi l'usage du langage métaphorique, la théorie de la métaphore se trouve exposée, à la fin du passage sur le Portrait araucan, sur le mode du *si* hypothétique :

(54) — Si c'était un arbre, ce serait un palmier à cause des poils fauves qui en couvrent le tronc. Si c'était un oiseau, ce serait le corbeau du Pacifique à cause de son cri rauque et aboyant, si c'était une partie de mon corps, ce serait ma main gauche à cause de la fidélité avec laquelle elle aide ma main droite. Si c'était un poisson ce serait le brochet chilien à cause de ses dents aiguës. Si c'était un fruit, ce serait deux noisettes, à cause de ses petits yeux bruns. Qu'est-ce que c'est?

— C'est Tenn, notre bon chien, répondit Robinson. Je l'ai reconnu avec son poil fauve, son aboiement, sa fidélité et ses petits yeux noisette (p. 111).

Comme l'écrit Ricœur, « par sa structure propre, l'œuvre littéraire ne déploie un monde que sous la condition que soit suspendue la référence du discours descriptif » (p. 278-279). L'exemple (52) met clairement en évidence cette suspension provisoire du renvoi au monde de référence (R). Les deux premiers vers s'opposent aux deux derniers, comme le mo(n)de actuel et le mo(n)de fictionnel. Autour du connecteur argumentatif *mais*, souligné par *certes*, le texte bascule d'un mo(n)de à l'autre et l'orientation argumentative va dans le sens de la négation, par le présent du verbe déconcerter, du conditionnel du vers 2¹⁰. La réalité déconcertante vient nier les certitudes fictionnelles : ici-maintenant l'angoisse reste l'angoisse et la peur reste la peur.

Pour « redécrire la réalité par le chemin de la fiction heuristique » — comme le dit Ricœur —, il n'est pas du tout surprenant de voir Bertolt

10 Pour une analyse détaillée, voir Adam, 1990, p. 227-236.

Brecht faire usage du *si* hypothétique dans une parabole comme : « Si les requins étaient des hommes » (*Histoires de Monsieur Keuner*). On peut décrire ce type de stratégie discursive en suivant l'analyse de Ricoeur : « Le langage se dépouille de sa fonction de description directe pour accéder au niveau mythique où sa fonction de découverte est libérée » (p. 311). Ceci vaut aussi bien pour l'usage littéraire que pour les autres usages des énoncés fictionnels.

Il a déjà été question de contextes aussi différents que la publicité et la littérature, mais on peut également vérifier la valeur d'emploi de la structure [Si p (IMP), q (COND)] dans le discours politique et dans le discours scientifique. Comme le souligne Oswald Ducrot : « Les irréels jouent un rôle considérable, et difficilement remplaçable, non seulement dans la vie quotidienne, mais dans l'activité scientifique » (p. 185). Les citations suivantes suffiront à démontrer cette présence des structures [Si p (IMP), q (COND)] dans le discours théorique :

(55) Le débat ainsi ouvert entre l'auteur qui, éventuellement, propose son thème et le lecteur qui, éventuellement, le récuse n'aurait pas lieu d'être si le thème était une unité factuelle, objectivement présente dans le texte et, comme telle, imposée au consensus des observateurs. Mais il n'en est rien (Claude Bremond).

(56) Si tout signe était fondé sur la même relation d'équivalence, et si un signe était la fonction qui corréle un *definiens* à son *definiendum*, tel que le *definiens* soit substituable par le *definiendum* dans tout contexte possible, alors le code cryptographique serait le modèle de tout code sémiotique.

Si, en revanche, le signe est fondé sur le modèle de l'inférence et est le point de départ pour un processus indéfini d'interprétation, alors le modèle cryptographique ne définit pas la vie des systèmes sémiotiques [...] (Umberto Eco, p. 251).

(57) Si un ouvrage dramatique était bien fait et bien représenté, la scène offrirait au spectateur autant de tableaux réels qu'il y aurait dans l'action de moments favorables au peintre (Diderot, *Entretiens sur le fils naturel*).

Dans le contexte politique, cette forme est aussi employée. Ainsi, en 1984, à la télévision française, pressé par les journalistes de l'émission *l'Heure de vérité* de questions du type : « mais, M. Krasucki, que ferait votre syndicat si [...], qu'est-ce qui se passerait si [...] », le secrétaire général de la C.G.T. a eu la bonne idée de répliquer (avec une forme d'humour toute personnelle, il est vrai) :

(58) Évidemment, avec des si... Tenez, si ma tante avait deux roues, ce serait une bicyclette!

Sans m'attarder sur ce que ceci révèle de la généalogie mythique du secrétaire général de la C.G.T., je dirai que cette réplique prouve qu'il a parfaitement compris qu'avec *si* hypothétique, on impose à l'échange un cadre discursif qui, bien que provisoire, fixe le contenu (ou mémoire textuelle) des énoncés ultérieurs. En bon cadre politique, M. Krasucki se libère de la contrainte de devoir raisonner dans un espace sémantique contrôlé par d'autres que lui. Ridiculisant *si* et ceux qui construisent des univers de discours irréels et provisoires, il acquiert la vertu d'être celui qui parle des vraies réalités, il met les rieurs de son côté et il se dégage des contraintes liées aux présupposés des questions.

Qu'on se rassure, cette façon de procéder est aussi courante à droite qu'à gauche dans le discours politique français. Ainsi, Jacques Chirac, à son tour agacé par une question d'un journaliste sur le futur statut de la Régie Renault, lors d'un déjeuner avec les représentants de la presse économique (le

21 octobre 1987), a pu atteindre des sommets de finesse et de distinction :

(59) Si ma grand-mère en avait, on l'appellerait mon grand-père.

En mars 1987, M. Pandraud, alors ministre chargé de la sécurité, est allé beaucoup plus loin dans l'indécence en déclarant au journal *le Monde* (5 mars), à propos de la mort d'un jeune étudiant — Malik Ousseki — frappé par des policiers :

(60) La mort d'un jeune homme est toujours regrettable, mais je suis père de famille, et si j'avais un fils sous dialyse je l'empêcherais de faire le con dans la nuit.

Propos assurément ignobles auxquels répliqua une parcarte étudiante :

(61) Si j'avais un père ministre, je l'empêcherais de dire des conneries.

Pour en revenir à la littérature, l'étude de l'association de *si* et de l'imparfait permet d'expliquer la prise en compte de la théorie des mondes possibles dans l'œuvre de Voltaire. Il est en effet difficile d'aborder le sujet que j'ai choisi de traiter sans citer au moins la façon dont, à la fin de *Candide*, la référence aux « mondes possibles » de Leibniz est très explicitement donnée par cinq [Si non p > q] de Pangloss qui résument l'histoire que

nous venons de lire. La fin du chapitre de *Zadig ou la Destinée* intitulé « l'Ermite » met également en scène les implications religieuses de la théorie de Leibniz.

Je finirai avec ce petit texte de Jean Tardieu, dans *Obscurité du jour*, texte qui illustre le propos cité en exergue du présent article :

(62) « Si »
(Mode léger)

Si je savais écrire je saurais dessiner
Si j'avais un jet d'eau je le ferais geler et je le conserverais sous verre
Si on me donnait une motte de beurre je la ferais couler en bronze
Si j'avais trois mains je ne saurais où donner de la tête
Si les plumes s'envolaient si la neige fondait si les regards se perdaient, je leur mettrais du plomb dans l'aile
Si je marchais toujours tout droit au lieu de faire le tour du globe j'irais jusqu'à Sirius et au-delà
Si je mangeais trop de pommes de terre je les ferais germer sur mon cadavre
Si je sortais par la porte je rentrerais par la fenêtre
Si j'avalais un sabre je demanderais un grand verre de Rouge
Si j'avais une poignée de clous je les enfoncerais dans ma main gauche avec ma main droite et vice versa
Si je partais sans me retourner, je me perdrais bientôt de vue (*ibid.*, p. 91).

Sources des exemples

- BANUS, Maria, *Magnétisme* (1962), dans *Horloge à jaquemart*, Eugène Guillevic trad., Paris, Éd. Saint-Germain-des-Prés/Unesco, 1987.
- DUTRUCH, Suzanne, « Mentalités et comportements dans les romans de P.D. James », dans *Roman et société*, Actes du colloque international de Valenciennes, Université de Valenciennes (mai 1983), p. 161-167.
- ECO, Umberto, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF, 1988.
- GALMICHE, Michel, « À propos de la définitude », dans *Langages*, 94 (1989), p. 7-37.
- LÉVI-STRAUSS, Claude et Roman JAKOBSON, « *les Chats* de Charles Baudelaire », dans Roman JAKOBSON, *Questions de poésie*, Paris, Seuil, 1973, p. 401-419.
- MODIANO, Patrick, *Remise de peine*, Paris, Seuil, 1988.
- QUENEAU, Raymond, *les Ziaux*, dans *Œuvres complètes*, I, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1989.
- TARDIEU, Jean, *Obscurité du jour*, Genève, Skira (Les Sentiers de la création), 1974.
- TOURNIER, Michel, *Vendredi ou la Vie sauvage*, Paris, Gallimard (Folio junior, 30), 1971.

Références générales

- ADAM, Jean-Michel (1984), *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck/ Duculot.
- — — (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga.
- — — (1991), *Langue et littérature*, Paris, Hachette.
- BALLY, Charles, *le Langage et la vie*, Genève, Droz, 1952 [1925].
- BANGE, Pierre, « Communication littéraire et fiction », dans les Actes du colloque *Convention et signification* (Université Ben Gurion, Beersheva, Israël, 10-13 mai 1983), 1984.
- BONNARD, Henri, *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1981.
- BRUN-LALOIRE, « L'imparfait de l'indicatif est-il un temps? », dans la *Revue de philologie française et de littérature*, 41 (1929).
- CAPPELLO, Sergio, « L'imparfait de fiction », dans *Points de vue sur l'imparfait*, Pierre Le Goffic éd., Université de Caen, 1986, p. 31-41.
- CARON, Jean, « les Opérateurs discursifs comme instructions de traitement », dans *Verbum*, Université de Nancy, vol. 7, n° 2 (1984).
- CATACH, Nina, *l'Orthographe française*, Paris, Nathan, 1980.
- CORNULIER, Benoît de (1985a), *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- — — (1985b), « Sur un *si* d'énonciation prétendument non-conditionnel », dans la *Revue québécoise de linguistique*, Université du Québec à Montréal, vol. 15, n° 1, p. 197-211.
- DESCOUBES, Françoise et altr., *Grammaire française 4^e-3^e*, Paris, Bordas, 1988.
- DIJK, Teun A. van, *Text and Context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*, Londres/New-York, Longman, 1977.
- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
- GENETTE, Gérard, « le Statut pragmatique de la fiction narrative », dans *Poétique*, 78 (avril 1989), p. 237-249.
- GREISCH, Jean éd., *le Texte comme objet philosophique*, Paris, Beauchesne, 1987.
- GRIZE, Jean-Blaise et B. MATALON, « Introduction à une étude expérimentale et formelle du raisonnement naturel », dans *Études d'épistémologie génétique*, XVI (*Implication, Formalisation et Logique naturelle*), Paris, PUF, 1962, p. 9-67.

- HAMBURGER, Käte, *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil, 1986 [1977].
- HENRY, Albert, « L'imparfait est-il un temps? », dans *Mélanges Charles Bruneau*, Genève, 1954, p. 11-17.
- HINARD, André, *Précis de grammaire française*, Paris, Magnard, 1970.
- JACQUENOD, Claudine, *Contribution à une étude du concept de fiction*, Berne, Peter Lang, 1988.
- JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- LE GOFFIC, Pierre, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », dans *Points de vue sur l'imparfait*, P. Le Goffic éd., Université de Caen, 1986, p. 55-69.
- LEWIS, David K., *Counterfactuals*, Oxford, Basil Blackwell, 1973.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, *L'Adverbe « si » en français médiéval*, Genève, Droz, 1985.
- MARTIN, Robert, « la Négation dans un modèle sémantique multivalué », dans *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, Université de Neuchâtel, n^o 56 (1988), p. 1-15.
- MAUFFREY, Annick, Isdey COHEN et Anne-Marie LILTI, *Grammaire française*, Paris, Hachette, 1983.
- MESCHONNIC, Henri, « Sur l'importance d'une poétique de la traduction », dans *Études de lettres*, Université de Lausanne, n^o 4 (1989), p. 5-16.
- PAVEL, Thomas, *Univers de la fiction*, Paris, Seuil, 1988 [1986].
- RICŒUR, Paul, *la Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.
- RIPS, Lance J. et Sarah MARCUS, « Suppositions and the Analysis of Conditional Sentences », dans *Cognitive Processes in Comprehension*, M.A. Just et P.A. Carpenter éd., Hillsdale (New Jersey), Erlbaum, 1977, p. 185-220.
- SEARLE, John R., *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982 [1979].
- SECHEHAYE, Albert, « L'imparfait du subjonctif et ses concurrents dans les hypothétiques normales en français », dans *Romanische Forschungen*, XIX, 2 (1906), p. 321-406.
- STALNAKER, Robert C., « A Theory of Conditionals », dans *Studies in logical theory*, N. Rescher éd., Oxford, Basil Blackwell, 1968.
- VAIREL, Hélène, « les Phrases conditionnelles/ hypothétiques en français. La Valeur de Si A, B », dans *l'Information grammaticale*, Paris, n^o 14 (1982), p. 5-10.
- VEYRENC, C., « Note sur l'imparfait du non passé en français moderne », dans *le Français moderne*, 3-4 (1988).
- WAGNER, Robert-Léon, *les Phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVI^e siècle*, Paris, Droz, 1939.
- WEINRICH, Harald, *le Temps*, Paris, Seuil, 1973.
- WILMET, Marc (1976), *Études de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksieck.
- — — (1983), « l'Imparfait forain », dans *Romanica Gandensia*, 20 (*Mélanges Louis Mourin*), p. 159-167.
- — — (1987), « l'Éternel imparfait », dans *Modèles linguistiques*, Presses universitaires de Lille, vol. IX, n^o 2, p. 169-177.